

LE CONSEIL DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DE STRASBOURG

La Ville de Strasbourg (France), l'Eurométropole et la Chambre Régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) expérimentent depuis 2010 un Conseil de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

UNE INSTANCE CO CONSTRUITE AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE (2010)

Fin 2010, dans le cadre du Mois de l'Economie Sociale et Solidaire (Mois de l'ESS), une séance de co construction du Conseil de l'ESS a mis en débat, en présence de 80 structures du secteur et des élus de la Ville de Strasbourg et de l'Eurométropole (en charge notamment du développement économique), les points suivants :

- Missions possibles du Conseil de l'ESS : quels objectifs poursuivre ensemble, acteurs de l'ESS et collectivités ?
- Composition : qui inviter au Conseil (acteurs de l'ESS, autres collectivités territoriales, Etat, Caisse des Dépôts) ?
- Fonctionnement : comment se réunir et à quelle échéance, sous quelle forme ?



OBJECTIFS ET FONCTIONNEMENT DETERMINES PAR LES PARTICIPANTS

Suite aux discussions, des objectifs de travail ont été déterminés

- Favoriser le dialogue entre les acteurs de terrain et les collectivités Ville de Strasbourg et l'Eurométropole
- Co construire la politique de l'ESS par l'enrichissement mutuel en termes de connaissances et de pratiques

Le fonctionnement suivant a été acté et mis en place en 2011

- Des participants divers : acteurs et entrepreneurs de terrain de l'ESS (coopératives, associations, entreprises d'insertion... et les fédérations du secteur), élus de la Ville de Strasbourg, de l'Eurométropole et Maires des communes de l'Eurométropole, Conseil d'administration de la Chambre régionale de l'Economie sociale et solidaire d'Alsace (CRESS), partenaires publics du territoire (Etat, Région Alsace, Département du Bas-Rhin, Caisse des Dépôts et Consignations), techniciens des collectivités
- Un principe : l'ouverture à tout acteur de l'économie sociale et solidaire qui le désire
- Une méthode innovante : lors des Plénières du Conseil, des échanges directs entre acteurs et élus, sur des actions concrètes et des sujets travaillés concrètement lors des Ateliers d'échanges thématiques
- La plénière se réunit une à deux fois par an
- Les Ateliers d'échanges thématiques se réunissent dans l'intervalle, sur un ou des thème(s) décidé(s) en plénière, avec une feuille de route co construite entre les collectivités et la CRESS, débattue lors de la 1^{ère} séance et amendée
- Objectif des Ateliers : production de propositions, recommandations, actions sur la thématique, à l'attention des collectivités, à l'attention du secteur ou à l'attention du partenariat, à présenter au Conseil de l'ESS, en plénière
- Pas de budget voté en vue du fonctionnement du Conseil de l'ESS

THEMATIQUES ABORDEES (2011 - 2012 - 2013 - 2014 - 2015 - 2016)

- Place de l'ESS dans les politiques publiques
- Initiatives collectives et expérimentation des habitants
- ESS et création d'entreprises
- Achat public comme levier du développement durable
- Immobilier d'entreprises
- Maison de l'ESS
- Innovation sociale
- Politique de la Ville
- Projet KaléidosCOOP de PTCE transfrontalier (Pôle Territorial de Coopération Economique)
- Territoire Zéro déchet

QUELQUES RESULTATS GENERAUX

- Une participation de nombreux acteurs aux Ateliers d'échanges thématiques
 - Plus de 150 participants différents lors des plénières du Conseil
 - Des propositions concrètes (une trentaine de 2011 à 2013)
 - Une dynamique partenariale louée par de nombreux acteurs de l'agglomération qui n'hésitent pas à dire qu'à Strasbourg, il y eu un « avant » et un « après » Conseil de l'ESS
- Des résultats tournés vers l'opérationnel
- Une reconnaissance européenne avec l'intégration de Strasbourg au sein du GECES (Groupe d'experts de la Commission européenne sur l'entrepreneuriat social)
- Des coûts peu importants (budget en moyenne de 20 000 € par an)



DES RESULTATS CONCRETS

En termes de communication

- Le Conseil de l'ESS comme espace de rencontres directes avec des élus souvent perçus comme lointains : le Maire de Strasbourg et le Président de l'Eurométropole sont systématiquement présents en plénières du Conseil
- Le Conseil de l'ESS comme Rendez-Vous phare du « Mois de l'économie sociale et solidaire », le « Mois » regroupant une série d'événementiels qui ont lieu chaque année sur tout le territoire français, pour mobiliser les acteurs de l'ESS et mieux faire connaître cette économie
- Le développement d'actions de communication complémentaires en faveur du secteur : création d'une exposition circulant chez les acteurs de l'ESS et dans les communes de l'Eurométropole ; édition en 2012 d'un hors série d'Alternatives économiques (mensuel économique reconnue en France) dédié à l'ESS
- Réalisation en 2012 d'un recueil de présentation des directions de l'Eurométropole, afin de mieux identifier les champs de compétences de la collectivité, ses missions, ses partenariats avec l'ESS et les interlocuteurs des services, et ce afin de donner l'occasion aux structures d'identifier les champs partenariaux possibles pour développer des actions

En termes de représentation de l'ESS à tous les niveaux du développement économique

- Intégration de la CRESS Alsace dans le Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg, la CRESS représentant les différentes familles de l'ESS auprès des pouvoirs publics et défendant les valeurs et les intérêts du secteur
- Participation de la CRESS Alsace au Comité stratégique et au Comité opérationnel de la stratégie de développement économique « Strasbourg éco 2030 » (voir ci-après)
- Mise en place, dans le cadre du dispositif des portes d'entrées pour la création d'entreprises sur le territoire de l'Eurométropole, d'une porte d'entrée spécifique à l'ESS, à destination des projets à dominante économique
- Diagnostic des acteurs de l'accompagnement des associations de l'Eurométropole recensant les structures intervenant sur les champs de la création et de l'accompagnement d'associations à vocation économique
- Sensibilisation à l'entrepreneuriat en ESS auprès des opérateurs de l'accompagnement à la création d'entreprises et lors du salon « Créer sa boîte », dans le cadre de la Semaine de l'entrepreneur européen

En termes d'achat public

- Organisation de sessions de formation consacrées à la connaissance des marchés publics et des clauses sociales pour les entreprises de l'ESS
- Sensibilisation des agents de la Ville de Strasbourg et de l'Eurométropole à l'utilisation de clauses d'insertion et de promotion de l'emploi dans les marchés publics
- Lancement en 2013 par la Chambre de consommation d'Alsace et la CRESS de Zig&Zag.info, la plateforme d'achats responsables <http://www.zigetzag.info/>
- Visites de veille dans les structures d'insertion par l'activité économique, dans les établissements du travail adapté et protégé, avec les services, organisées par l'Eurométropole, favorisant une meilleure connaissance réciproque, et ainsi de meilleurs achats
- Depuis le 1^{er} septembre 2012, création d'un label « Emploi + » qui permet d'identifier et de rendre lisible l'ensemble des marchés porteurs de clauses sociales



Au-delà, l'un des plus beaux résultats consiste en l'incitation qu'a eu le Conseil de l'ESS pour la mise en œuvre d'un salon de l'achat public, sorte de « salon à l'envers », qui voit la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg recevoir, depuis 2 ans, les entreprises du territoire afin de les informer de sa politique des achats et d'échanger avec les entreprises du territoire sur ses besoins, ses attentes, mais aussi ses contraintes d'achat, ainsi que sa politique vigoureuse d'insertion de clauses dans les marchés publics.

En terme de pouvoir d'agir des habitants

Suite à un Atelier d'échanges thématique du Conseil, une expérimentation de soutien aux initiatives collectives des habitants s'est mise en place en 2012, à l'échelle des quartiers de Strasbourg, visant à :

- Repérer les initiatives collectives d'habitants existantes ou naissantes
- Mettre en valeur ces initiatives lors d'événements existants sur le quartier : dialogue direct via des artistes, stand décoré, cabane à projets...
- Identifier et faire connaître aux habitants les ressources de leur quartier pour les aider dans leurs projets : travail avec les associations et centres socioculturels, repérage des compétences
- Mobiliser les partenaires des quartiers sur l'accompagnement des initiatives collectives des habitants : envisager des formations, la tenue d'un forum ouvert, élaboration d'une charte...



Toute une méthodologie en vue de la reproductibilité de l'expérimentation s'élabore chemin faisant, tout comme la capitalisation de l'expérimentation avec les fédérations intéressées.

En terme d'innovation sociale

Le Conseil de l'ESS, en se saisissant en 2013 du travail de critérisation de l'innovation sociale réalisé par la CRESS Alsace, a élaboré un positionnement, celui de « *Strasbourg, territoire d'expérimentation sur l'innovation sociale* ». Le travail en atelier a permis de réunir des acteurs aussi divers que la CRESS, les agences de l'innovation (Sémia, Alsace innovation) et les collectivités intéressées (Ville, Eurométropole, Département, Région) et abouti à :

- La création d'une matrice d'analyse de projets socialement innovants
- La cartographie des structures de financement et d'accompagnement de l'innovation
- Le développement de passerelles entre politiques publiques et acteurs de l'ESS pour favoriser l'innovation sociale dans les politiques publiques et donc le développement de partenariats innovants : partenariats dans le cadre du plan local de prévention des déchets ; SIEG sur les textiles, linge et chaussures ; Sport Santé sur ordonnance

Le service en charge de l'ESS a également popularisé la notion d'innovation sociale en interne à la collectivité et participe à deux groupes de travail : groupe innovation de la Direction du développement économique et de l'attractivité, démarche sur l'innovation de la Direction générale de la collectivité. Il a également été déclencheur de la prise en compte de l'innovation sociale dans la stratégie de développement économique « Strasbourg éco 2030 ».

L'investissement la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg s'est traduite par la participation à un projet européen Urbact « Boost social innovation » relatif à l'innovation sociale dans la co construction des politiques publiques... mais un investissement avec tous ses partenaires de l'ESS : fédérations, têtes de réseau, entreprises innovantes, agences de l'innovation, agents de collectivité...

Et au-delà...

Enfin, l'existence même du Conseil de l'ESS a suscité la curiosité de l'Etat français : le Ministre délégué à l'économie sociale et solidaire de l'époque, M. Benoît HAMON, est venu échanger le 8 novembre 2012 à Strasbourg avec plus de 160 participants lors d'un Conseil de l'ESS exceptionnel, en abordant avec les acteurs du Conseil la loi sur l'ESS alors en cours d'élaboration, les emplois d'avenir dans le secteur, la reprise d'entreprises par les salariés, le financement de l'innovation sociale... <http://www.cress-alsace.org/spip/spip.php?article1522>

UNE IMPULSION QUI IRRIGUE DESORMAIS TOUTE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE L'EUROMETROPOLE

La gouvernance de la politique de l'ESS a inspiré, sous la houlette de Mme Catherine TRAUTMANN, Vice-Présidente de l'Eurométropole en charge du développement économique, les travaux plus généraux de la révision de la stratégie de développement économique « Strasbourg éco 2030 », en 2015, développement économique dont l'ESS fait par ailleurs partie intégrante.

<http://www.eurooptimist.eu/actualites/strasbourg-eco-2030-un-territoire-a-faire-grandir-ensemble>

Ainsi, le résultat élaboré n'est pas la stratégie de l'Eurométropole, mais bien la **stratégie du territoire**, alliant les objectifs de chacun des partenaires, dans une gouvernance partagée, en réseau, au sein d'un comité stratégique où tous sont représentés : Eurométropole de Strasbourg, Ville de Strasbourg, Etat français, Région Alsace - désormais Région Grand est -, Département du Bas-Rhin, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers, Chambre régionale de l'ESS d'Alsace, Université de Strasbourg, Wirtschaftregion Ortenau, leaders économiques (grandes entreprises).

Ce travail s'est construit sur la base de contributions et d'échanges avec les acteurs du territoire : 5 groupes de travail, une consultation du Conseil de l'ESS, la mise en place d'une plateforme de contribution numérique sur le site Eurooptimist.eu, soit près de 300 interactions avec la collectivité. Dans un souci de cohérence et de transversalité, le travail rédactionnel s'est également appuyé sur une approche collective, collaborative et partenariale (agents, acteurs etc.). Le tout a été relu et approuvé par l'ensemble des parties prenantes au processus.

L'économie sociale et solidaire étant une thématique transversale, son développement au sein de la collectivité a également mis en exergue la nécessité de travailler de manière toujours plus transversale entre services, mais aussi avec les partenaires... le tout, en **confiance**, autour d'objectifs partagés.

C'est bien là tout le sens que l'on peut donner aussi au travail partenarial engagé et à la co construction de la politique publique sur laquelle le chemin de l'ESS espère mener la collectivité au-delà, désormais, de la stratégie de développement économique...